

Rapport de gestion

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la Norme internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire. La préparation des états financiers intermédiaires résumés repose sur des conventions qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels audités terminés le 30 juin 2024. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information exigée pour les états financiers complets audités et doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels de 2024 de la Société. Il est à noter que les termes « nous », « notre » et « la Société » inclus dans ce rapport font collectivement référence à Transport Scolaire Sogesco inc. et ses filiales.

Dans ce rapport, comme dans notre gestion interne, nous utilisons la notion de BAIIA - résultat net avant intérêts, impôts et amortissement et plusieurs ratios qui ne constituent pas des mesures de performance reconnues selon les IFRS, mais nous les utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance de l'entreprise en matière de finance et d'exploitation. Notons que nos méthodes de calcul peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés.

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi que le rapport de gestion de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration le 29 mai 2025.

À moins d'indications contraires, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Ratios financiers

	Mars 2025	Exercice 2024
FONDS DE ROULEMENT (en milliers de dollars canadiens)		
<u>Actif à court terme</u> Passif à court terme	$\frac{22\,668}{11\,905} = 1,90$ fois	$\frac{44\,962}{9\,878} = 4,55$ fois
RATIO D'ENDETTEMENT (en milliers de dollars canadiens)		
<u>Total du passif</u> Total de l'actif	$\frac{43\,893}{128\,983} = 34,0$ %	$\frac{34\,259}{142\,322} = 24,1$ %
RATIO DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dollars canadiens)		
<u>Capitaux propres</u> Total de l'actif	$\frac{85\,090}{128\,983} = 66,0$ %	$\frac{108\,063}{142\,322} = 75,9$ %
VALEUR COMPTABLE D'UNE UNITÉ (en dollars canadiens)		
<u>Capitaux propres</u> Nbre d'unités « A »	$\frac{85\,090\,000}{523} = 162\,696$ \$	$\frac{108\,063\,000}{523} = 206\,621$ \$

Résultat avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

(en milliers de dollars canadiens)	<i>Pour les périodes de 3 mois terminées les 31 mars</i>		<i>Pour les périodes de 9 mois terminées les 31 mars</i>	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net, tel que publié	3 485 \$	3 785 \$	7 027 \$	9 492 \$
Ajouter				
Impôts sur les résultats	1 257 \$	1 364 \$	2 534 \$	3 422 \$
Frais financiers	301 \$	186 \$	732 \$	570 \$
Amortissement des immobilisations	4 960 \$	4 944 \$	11 542 \$	11 502 \$
BAIIA	10 003 \$	10 279 \$	21 835 \$	24 986 \$

Résultats consolidés d'exploitation

Chiffre d'affaires

Transport Scolaire Sogesco inc. a réalisé, au cours de ce troisième trimestre, des revenus d'exploitation consolidés de l'ordre de 39,6 millions \$ pour atteindre 98,4 millions \$, alors que l'an passé, les revenus totalisaient 38,3 millions \$ pour se solder à 99,7 millions \$. La baisse des revenus de l'ordre de 1,3 million \$ s'explique ainsi :

- Diminution des revenus de contrats scolaires qui s'explique notamment par les éléments suivants :
 - La grève de certains chauffeurs en début d'année scolaire qui s'est soldée par une perte de revenus importante dans la région de l'Estrie.
 - La suspension temporaire du service reliée au renouvellement d'un contrat scolaire dans une commission scolaire de l'Ontario s'est également traduite par une baisse des revenus.
 - La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400-Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts importants liés à l'électrification a également eu un effet négatif sur le chiffre d'affaires.
 - L'an passé, nous avons reçu des sommes rétroactivement pour l'année 2022-2023 par les centres de services de la grande région de Montréal à l'égard d'un amendement à la mesure budgétaire 30911.
 - La perte de circuits scolaires dans la région de Québec et de l'Estrie s'est aussi soldée par une diminution des revenus.
 - Il est à noter que les montants supplémentaires par circuit qui ont également été accordés aux transporteurs du Québec n'ont pas été indexés cette année et ne le seront

pas pour la durée restante du contrat. Ces montants venaient compenser en partie l'augmentation des coûts, notamment en termes d'entretien, que nous avons connue depuis plusieurs années. Qui plus est, ces sommes allouées ont été essentielles et continueront de l'être pour maintenir un service viable et effectuer le virage vers l'électrification qui nécessite d'importants investissements en termes d'acquisitions de véhicules électriques ainsi que pour les infrastructures qui doivent être mises en place pour le fonctionnement des véhicules.

- En contrepartie, une indexation de 1,5 % a été accordée aux transporteurs du Québec. Cette indexation est basée sur l'indice des prix à la consommation-Québec prévisionnel du ministère des Finances ainsi que sur la variation de l'indice des prix du carburant. Cette augmentation est le résultat de l'application de la mesure budgétaire déterminée par le ministère de l'Éducation pour le transport scolaire.
- De plus, certaines filiales ont réalisé plus de jours scolaires, ce qui amène une augmentation des revenus.
- Acquisition d'une entreprise dans la région de la Montérégie comptant quelques circuits scolaires.
- Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'année passée.
- Il est à noter qu'un revenu d'assurance de l'ordre de 0,9 million \$ a été comptabilisé l'an dernier en lien avec un incendie en Outaouais.

Frais opérationnels et administratifs

Ce troisième trimestre présente des frais opérationnels et administratifs de l'ordre de 34,6 millions \$ qui, en pourcentage du chiffre d'affaires, varie à la hausse de 1,2 % avec la même période l'an passé, alors que ces frais totalisaient 33,0 millions \$. Au terme des neuf mois d'exploitation, la variation à la hausse s'affiche à 3,1 % comparativement à l'an passé. Excluant le revenu d'assurances lié à l'incendie de janvier 2023, nous aurions eu une hausse du ratio de 2,4 % et nous expliquons cette variation notamment par les éléments suivants tant à la hausse qu'à la baisse :

- La masse salariale des conducteurs s'avère plus élevée comparativement à la même période l'an passé en rapport avec le chiffre d'affaires.
 - Il est à noter que la dépense est plus élevée que l'an passé, traduisant ainsi les augmentations de salaire accordées à nos employés afin de maintenir un équilibre en lien avec les revenus de transport que nous recevons. Il faut aussi savoir qu'un programme d'aide financière pour nos conducteurs permet à ces derniers de recevoir directement une somme annuelle de 2400 \$ du gouvernement qui rehausse positivement le taux horaire et le niveau de salaire annuel de nos employés.
 - Lors du premier trimestre de l'exercice en cours, nous avons connu des arrêts de travail en lien avec la grève en Estrie et la suspension temporaire du service reliée au renouvellement d'un contrat scolaire en Ontario qui ont fait varier également la masse salariale.
 - Il est à noter que nous sommes présentement en négociation avec certains de nos regroupements d'employés dont les ententes sont échues.
 - Nous continuons de prioriser nos employés en misant notamment sur des programmes de formation qui se conforment à nos besoins d'amélioration continue.

- Nous comptons également sur notre équipe de recrutement afin de nous doter d'employés de qualité et pour contrer la pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons actuellement à travers l'industrie.
- La dépense administrative s'est affichée à la hausse avec l'an passé en rapport avec le chiffre d'affaires
 - Nous avons investi davantage dans la structure administrative dans un objectif de poursuivre notre virage vers l'électrification, et ce, de manière optimale. Ces investissements sont et seront nécessaires à la transition que nous vivons ce qui nous permettra d'être proactifs face aux défis opérationnels qui se présenteront.
 - Des honoraires de recrutement et de négociation de convention collective ont été plus importants comparativement à la même période l'an passé.
- La dépense d'amortissement des immobilisations corporelles s'avère plus élevée que l'an passé résultat de l'ajout de véhicules électriques et d'infrastructures électriques.
- Toutefois, la dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité s'est avérée moins élevée que l'an passé en rapport avec le chiffre d'affaires se traduisant notamment par les éléments suivants :
 - Nous avons connu une variation à la baisse du prix du pétrole par rapport à la même période l'an passé.
 - Il va sans dire que l'arrivée de nos nouveaux véhicules électriques a permis à la fois d'amoindrir notre dépense de carburant fossile et de diminuer notre empreinte écologique. Il est à savoir que l'an dernier, des délais plus longs qu'anticipés en termes de connexion des services électriques ont engendré des frais supplémentaires dus à l'utilisation de mesures alternatives et temporaires. Ces mesures qui étaient nécessaires nous ont permis d'assurer le service à nos centres de services.
 - Par ailleurs, il est à noter que nos véhicules ont parcouru moins de kilomètres durant la grève en Estrie et la suspension temporaire de travail durant le renouvellement d'un contrat scolaire dans une commission scolaire de l'Ontario.
- La dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles est moins élevée suite à la dépréciation que nous avons comptabilisée lors du dernier trimestre de l'an passé.

L'augmentation de plusieurs dépenses opérationnelles des dernières années démontre sans contredit la nécessité de l'augmentation de revenus octroyés par les centres de services.

BAIIA

Le résultat net avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) affiche un résultat de 10,0 millions \$ pour ce récent trimestre, qui est à la baisse de 1,6 % en rapport avec le chiffre d'affaires comparativement à l'an passé à la même période alors que le montant s'établissait à 10,3 millions \$. Au terme des neuf mois d'exploitation, le BAIIA atteint 21,8 millions \$, soit 3,2 millions \$ de moins que l'an passé, représentant un ratio par rapport au chiffre d'affaires moins élevé de 2,8 %. Excluant le revenu d'assurances lié à l'incendie de janvier 2023, nous aurions eu une baisse du ratio de 2,3 % et nous expliquons cette variation par les éléments les plus significatifs qui se présentent tant à la hausse qu'à la baisse :

- Diminution des revenus scolaires reliés à la grève en Estrie et à la suspension temporaire du service en lien avec le renouvellement d'un contrat scolaire en Ontario.
- La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400- Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts reliés à l'électrification a également eu un effet négatif sur les résultats.
- L'an passé, nous avons reçu des sommes rétroactivement pour l'année 2022-2023 par les centres de services de la grande région de Montréal à l'égard d'un amendement à la mesure budgétaire 30911.
- Perte de circuits scolaire dans la région de Québec et de l'Estrie par rapport à l'an passé.
- La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse.
- La dépense administrative qui s'est affichée à la hausse avec l'an passé.
- En contrepartie, la dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité qui s'est avérée moins élevée que l'an passé notamment en raison de la diminution du prix du pétrole.
- On affiche une augmentation des revenus scolaires reliée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
- Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.

Frais financiers

Les frais financiers pour ce troisième trimestre se sont établis à 301 000 \$, en hausse de 115 000 \$ par rapport à l'an passé, alors que ces frais atteignaient 186 000 \$. À la fin des neuf mois d'exploitation, les frais financiers ont augmenté de 162 000 \$ par rapport à la même période l'an passé et se sont soldés à 732 000 \$. En rapport avec le chiffre d'affaires, la dépense financière se veut à la hausse de 0,2 %. Excluant le revenu d'assurances lié à l'incendie de janvier 2023, nous aurions connu la même hausse du ratio de 0,2 %.

- Les frais financiers sont principalement reliés à notre entente avec la banque d'infrastructure du Canada (BIC) et 9463-0183 Québec inc. pour financer les véhicules à zéro émission que nous avons acquis dans les deux dernières années. Il est à noter que ces frais comprennent en partie une charge de désactualisation de la dette.

Il est à noter que la Société a signé une entente avec l'institution financière pour augmenter son crédit rotatif à 35 millions en octobre 2024.

Résultat net

Au terme de ce troisième trimestre, la Société enregistre un résultat net s'élevant à 7 millions \$, alors que pour la même période l'an passé, le résultat net a atteint 9,5 millions \$. En pourcentage du chiffre d'affaires et excluant le revenu d'assurances lié à l'incendie en janvier 2023, le ratio s'affiche à la baisse de 1,9 %. Nous expliquons cette variation par certains éléments les plus significatifs tant à la hausse qu'à la baisse:

- Diminution des revenus scolaires reliée à la grève en Estrie et à la suspension temporaire du service en lien avec le renouvellement d'un contrat scolaire en Ontario.
- La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400- Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts reliés à l'électrification a également eu un effet négatif sur les résultats.
- L'an passé, nous avons reçu des sommes rétroactivement pour l'année 2022-2023 par les centres de services de la grande région de Montréal à l'égard d'un amendement à la mesure budgétaire 30911.
- Perte de circuits scolaires dans la région de Québec et de l'Estrie par rapport à l'an passé.
- La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse en rapport avec le chiffre d'affaires.
- La dépense administrative qui s'est affichée à la hausse avec l'an passé.
- Toutefois, la dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité s'est avérée moins élevée que l'an passé notamment en raison de la diminution du prix du pétrole.
- On affiche une augmentation des revenus scolaires reliée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
- Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES CHOISIES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	T3-2025	T2-2025	T1-2025	T4-2024	T3-2024	T2-2024	T1-2024	T4-2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 601	40 494	18 330	42 631	38 296	41 521	19 858	33 458
BAIIA	10 003	10 479	1 353	13 798	10 279	11 835	2 872	9 411
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	4 742	5 357	(538)	(30 639)	5 149	6 778	987	4 967
RÉSULTAT NET	3 485	3 937	(395)	(23 834)	3 785	4 981	726	3 587
RÉSULTAT NET PAR ACTION CATÉGORIE "A"	53	55	(6)	(364)	58	76	11	54

T = Trimestre (ex. : T1 pour Trimestre 1)

Comparatif des trimestres

Les trimestres comparables ont connu des variations positives et négatives en termes de chiffre d'affaires et de résultats avant impôts.

- T3-2025 en comparaison avec T3-2024
 - La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400-Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts liés à l'électrification a eu un effet négatif sur les résultats.
 - Perte de circuits scolaire dans la région de Québec et de l'Estrie par rapport à l'an passé.
 - Plusieurs filiales ont réalisé plus de jours scolaires.
 - La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse.
 - La dépense administrative qui s'est affichée à la hausse.
 - On affiche une augmentation des revenus scolaires reliée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
 - Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.
 - Acquisition d'une entreprise dans la région de la Montérégie comptant quelques circuits scolaires.
 - La dépense d'amortissement s'avère plus élevée que l'an passé résultat de l'ajout de véhicules électriques et d'infrastructures électriques.
 - La dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles est moins élevée suite à la dépréciation que nous avons comptabilisée lors du dernier trimestre de l'an passé.
- T2-2025 en comparaison avec T2-2024
 - La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400-Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts liés à l'électrification a également eu un effet négatif sur les résultats.
 - Perte de circuits scolaires dans la région de Québec et de l'Estrie par rapport à l'an passé.
 - Certaines filiales ont réalisé moins de jours scolaires.
 - La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse.
 - La dépense administrative qui s'est affichée à la hausse.
 - La dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité qui s'est avérée moins élevée que l'an passé notamment en raison de la diminution du prix du pétrole.
 - On affiche une augmentation des revenus scolaires reliée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
 - Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.
 - Acquisition d'une entreprise dans la région de la Montérégie comptant quelques circuits scolaires.
 - La dépense d'amortissement s'avère plus élevée que l'an passé résultat de l'ajout de véhicules électriques et d'infrastructures électriques.
 - La dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles est moins élevée suite à la dépréciation que nous avons comptabilisée lors du dernier trimestre de l'an passé.
- T1-2025 en comparaison avec T1-2024
 - Diminution des revenus scolaires reliée à la grève en Estrie et à la suspension temporaire de service en lien avec le renouvellement d'un contrat scolaire en Ontario.

- La décision du gouvernement, en début d'année scolaire, de retirer la mesure 30400- Soutien à l'électrification du transport scolaire qui compensait pour les surcoûts liés à l'électrification a également eu un effet négatif sur les résultats.
- L'an passé, nous avons reçu des sommes rétroactivement pour l'année 2022-2023 par les centres de services de la grande région de Montréal à l'égard d'un amendement à la mesure budgétaire 30911.
- Perte de circuits scolaire dans la région de Québec et de l'Estrie par rapport à l'an passé.
- La dépense d'entretien des véhicules incluant les salaires y afférents qui s'est concrétisée à la hausse.
- La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse.
- La dépense administrative qui s'est affichée à la hausse.
- Un revenu d'assurance de l'ordre de 0,9 million \$ a été comptabilisé en lien avec l'incendie l'an passé.
- La dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité qui s'est avérée moins élevée que l'an passé notamment en raison de la diminution du prix du pétrole.
- On affiche une augmentation des revenus scolaires liée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
- Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.
- Acquisition d'une entreprise dans la région de la Montérégie comptant quelques circuits scolaires.
- La dépense d'amortissement s'avère plus élevée que l'an passé résultat de l'ajout de véhicules électriques et d'infrastructures électriques.
- T4-2024 en comparaison avec T4-2023
 - On affiche une augmentation des revenus scolaires liée à l'indexation accordée par les centres de services et les commissions scolaires.
 - L'an passé, nous avons connu des grèves de chauffeurs dans certaines de nos filiales qui ont eu un impact négatif plus important en termes de résultat.
 - Augmentation du transport nolisé et parascolaire cette année par rapport à l'an passé.
 - Acquisition d'une entreprise dans la région de la Mauricie comptant une dizaine de circuits scolaires.
 - La dépense énergétique qui comprend le carburant et les coûts d'électricité qui s'est avérée plus élevée que l'an passé notamment en raison de l'arrêt relié aux grèves de quelques filiales survenues l'an passé. En contrepartie, la diminution du prix du pétrole a eu par ailleurs un effet positif sur la dépense.
 - La dépense administrative se solde à la baisse en 2024 en comparaison avec 2023 principalement en raison de la bonification qui s'est avérée nulle pour la haute direction justifiée par la perte nette que la Société a enregistrée.
 - La dépense d'entretien des véhicules qui s'est concrétisée à la hausse.
 - La masse salariale des conducteurs qui s'est conclue à la hausse avec l'an passé.
 - La dépense d'amortissement s'avère plus élevée que l'an passé résultat de l'ajout de véhicules électriques et d'infrastructures électriques.
 - Dépréciation de la valeur des immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie

Activités d'opération

Au terme de ce troisième trimestre, la Société a généré des liquidités provenant des activités d'opération pour un montant de 21,7 millions \$, alors que l'an passé, le montant s'est soldé à 25,7 millions \$. Certains éléments justifient la variation tant à la hausse qu'à la baisse des liquidités de la Société comparativement à l'an passé :

- La baisse du résultat avant impôts, intérêts et amortissement qui vous est présentée en détail dans la section BAIIA.
- De plus, on constate une variation positive sur les liquidités des éléments hors caisse du fonds de roulement comparativement à l'an passé, alors qu'elle était négative. Cette variation se justifie en grande partie par la variation des débiteurs et des créditeurs.
 - Il est à noter que le montant des débiteurs peut varier selon le moment du dépôt fait par les centres de services scolaires. Ces derniers paient normalement le 15 et le dernier jour du mois.
- Par ailleurs, l'écart s'explique également par les impôts versés beaucoup plus élevés cette année par rapport à l'an passé. Il est à noter que les livraisons de véhicules prévues pour le dernier trimestre de l'an passé qui avaient été retardées et qui ont été effectuées principalement dans le premier trimestre de la présente année ont eu des impacts sur les impôts payables.

Activités d'investissement

En termes d'investissement, la Société a utilisé, pour cette présente période de neuf mois, des sommes de 22,1 millions \$ en liquidités, alors que l'an passé, le montant s'est soldé à 9,8 millions. Voici le détail des événements en termes d'investissement :

- Comme prévu à notre plan d'immobilisations établi par la Société, nous avons procédé au renouvellement de notre parc de véhicules scolaires qui s'est traduit, pour ces neuf mois d'exploitation, par une hausse en termes d'investissement comparativement à l'an passé. Ces investissements ont été requis d'une part pour poursuivre le virage vers la technologie à zéro émission et d'autre part pour remplacer des véhicules dans nos filiales ontariennes. Il est à souligner que les livraisons de véhicules prévues pour le dernier trimestre de l'an passé avaient été retardées et ont été effectuées principalement dans le premier trimestre de l'année. Il faut également savoir que des véhicules de réserve sont gardés en surplus à l'égard des véhicules électriques afin de nous permettre d'offrir un service sans interruption à nos centres de services.
- Nous avons fait l'acquisition d'une filiale dans la région de la Montérégie alors que l'an passé, nous avons investi en Mauricie.
- Nous continuons à investir également dans les travaux reliés aux infrastructures électriques afin d'accueillir de nouveaux véhicules à zéro émission durant l'année.

Nos investissements nets en immobilisations corporelles pour cette période portent donc nos immobilisations corporelles à 101,7 millions \$, présentées au bilan de la Société, comparativement au 30 juin 2024, alors que le montant était de l'ordre de 92,9 millions \$.

Activités de financement

En termes de financement, la Société a utilisé en liquidités, pour cette présente période de neuf mois, un montant de 22,3 millions \$, alors que l'an passé, le montant utilisé a été de l'ordre de 1,7 million \$ et s'explique ainsi :

- La variation nette des facilités de crédit renouvelable s'avère nulle tout comme l'an passé. Cette variation est notamment liée aux acquisitions de véhicules et au remboursement de crédit par le biais de nos liquidités.
- Le nouvel emprunt à long terme est relié aux acquisitions de véhicules faites depuis janvier 2024 qui ont été financées en partie en vertu du programme de financement des autobus à zéro émission (AZE).
- Le remboursement de la dette des neuf mois d'exploitation est relié au financement accordé par la Banque d'infrastructure du Canada (BIC) pour financer les véhicules à zéro émission.
- L'an passé, le remboursement de la dette à long terme était en lien avec l'acquisition de la filiale acquise en cours de période. Par ailleurs, nous avons remboursé nos prêts d'urgence que nous avons obtenus durant la pandémie.
- Un dividende de 30 millions \$ a été versé à nos actionnaires dans le deuxième trimestre.

Il est à noter qu'en date du 31 mars 2025, la Société est en conformité avec les ratios imposés par les conventions de crédit.

Bref, au terme de ces neuf mois d'exploitation, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'opération, d'investissement et de financement se sont soldés à 22,7 millions \$ alors que l'an passé, les sommes générées se sont soldées à 14,3 millions \$.

Dette à long terme

En octobre 2024, la Société a signé une entente avec son institution financière pour augmenter son crédit rotatif à 35 millions \$. En janvier 2025, la Société a également signé une entente pour prolonger la date d'échéance de l'emprunt jusqu'au 31 janvier 2027.

En octobre 2024, la Société a conclu une entente avec la banque d'infrastructure du Canada pour financer les véhicules à zéro émission pour un montant total de 8 millions \$. Pour plus de détails, se référer à la « Note 9 » des états financiers consolidés.

Bilan financier

En date du 31 mars 2025, la Société présente un bilan dont l'actif total se situe à 129 millions \$ avec un ratio de fonds de roulement à 1,90 contre 4,55 au 30 juin 2024. Par ailleurs, les passifs atteignent 43,9 millions \$ amenant le ratio d'endettement à 34,0 %, contre 24,1 % au 30 juin 2024.

Informations sur les actions en circulation

Au 30 juin 2024, le capital-actions émis et en circulation de la Société est composé de 65 375 actions de catégorie "A", 1 450 000 actions de catégorie "B" et 582 000 actions de catégorie "C". Toutes ces actions sont votantes. Pour de plus amples détails sur le capital-actions, vous référer à la Note 9 des états financiers consolidés annuels au 30 juin 2024.

Opérations entre parties liées

Au 29 mai 2025, G.T. Holding inc. détenait le contrôle ultime de Transport Scolaire Sogesco inc.

Les transactions entre les parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les lecteurs sont invités à consulter la « Note 8 » des états financiers annuels consolidés au 30 juin 2024 afin d'obtenir de plus amples informations sur les opérations entre les parties liées et la rémunération des principaux dirigeants.

Les acquisitions de matériel roulant à l'issue de ces neuf mois d'exploitation sont plus élevées de 11,2 millions \$, représentant un nombre plus élevé de véhicules acquis qui vous sont expliqués dans la section Activités d'investissement. Par ailleurs, les achats de pièces et l'entretien du matériel roulant sont légèrement plus élevés avec la même période l'an passé. Il est à noter que nous comptons dans nos opérations entre parties liées nos infrastructures électriques qui sont plus élevées de 2,7 millions \$ par rapport à l'an passé.

Dividendes

Le 5 décembre 2024, la Société a déclaré un dividende de 453,3346 \$ par action catégorie « A », 0.10 \$ par actions catégorie « B » et 0,375 \$ par action catégorie « C » à tous les porteurs d'actions inscrits aux registres de la Société en date du 5 décembre 2024. Ce dividende a été payé le 10 décembre 2024.

Méthodes comptables

Nouvelle méthode comptable

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS. Le 1^{er} juillet 2024, la Société a adopté les modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers, concernant le classement des passifs en tant que passifs

courants ou passifs non courants ainsi que les passifs non courants assortis de clauses restrictives. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

Normes publiées mais non encore en vigueur

INSTRUMENTS FINANCIERS. En mai 2024, l'IASB a publié des modifications concernant IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir et IFRS 9, Instruments financiers. Les modifications clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, clarifient et ajoutent des indications supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond uniquement au critère de paiement du principal et des intérêts, ajoutent de nouvelles exigences d'information pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et mettent à jour les exigences d'information pour les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat net global. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue l'incidence de ces modifications.

PRÉSENTATION ET INFORMATIONS À FOURNIR DANS LES ÉTATS FINANCIERS. Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, visant à remplacer L'IAS 1, Présentation des états financiers. L'objectif de la norme est d'améliorer la communication d'informations dans les états financiers, en particulier dans l'état du résultat net et dans les notes aux états financiers. Elle introduit notamment des changements à la structure de l'état du résultat net, l'obligation de présenter les informations concernant les mesures de la performance choisies par la direction et l'ajout de nouveaux principes de ventilation ou de regroupement des informations. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications.

Par ailleurs, d'autres normes ont été publiées ou modifiées, mais puisque ces dernières ne seront pas applicables à la Société, aucun détail à leur sujet n'est fourni dans les présents états financiers.

Engagements

Des engagements relatifs aux acquisitions de matériel roulant vous sont présentés en détail à la « Note 12 » des états financiers consolidés.

Gestion des risques et instruments financiers

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2025, il n'y a pas de changement significatif en ce qui concerne les risques et incertitudes tels que décrits dans notre rapport de gestion de l'exercice 2024.

Informations sur les secteurs opérationnels

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2025, les facteurs sectoriels restent inchangés par rapport à ce qui est indiqué dans notre rapport de gestion de l'exercice 2024.

Évènements subséquents

En mai 2025, le gouvernement a annoncé la réintégration de la norme 30400- Soutien à l'électrification du transport scolaire qui a pour but de compenser pour les surcoûts importants en termes d'exploitation à l'égard des véhicules à zéro émission. Le montant relié à cette norme a été estimé par la direction à 1 million \$ pour la période de 9 mois terminée le 31 mars 2025.

En mai 2025, le gouvernement a également annoncé le renouvellement du programme d'électrification du transport scolaire (PETS) qui a comme cible la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dont la période d'admissibilité se terminera le 31 mars 2028. Le programme maintient l'aide financière pour l'achat de véhicules à zéro émission et pour les infrastructures de recharge s'y afférents.

Informations additionnelles

Le lecteur trouvera d'autres informations relatives à Transport Scolaire Sogesco inc. sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.